

Pahlm, Pratiques Artistiques Hors Les Murs
15 rue du Roussillon
31220 Couladère
06 35 28 42 17
contact.pahlm@gmail.com
<https://www.pahlm.org/>



Martres
Tolosane

PAHLM
PRATIQUES ARTISTIQUES
HORS LES MURS

Appel à candidature 2024

Résidence d'artiste Céramique/Art contemporain

Martres Tolosane. Haute-Garonne, Occitanie.

Du 9 au 21 septembre et du 7 octobre au 26 octobre 2024.

2500€ d'honoraires.

Atelier partagé et appartement entier et équipé mis à disposition par la Mairie de Martres.

Restitutions à l'occasion du Salon des Arts et du Feu le 1, 2, 3 novembre et au Lycée Martin Malvy le 8 novembre.

Dossier à envoyer au format PDF obligatoirement en un seul fichier avant le 15 juillet 2024, 20h.

L'intitulé du PDF doit mentionner le nom de l'artiste et le terme céramique/art contemporain

Possibilité de venir en binôme.

Veuillez lire attentivement l'intégralité du document.

Résidence Céramique/Art contemporain à Martres Tolosane

Les projets proposés auront à voir avec la céramique ou de façon plus large avec la terre, l'eau, l'air, le feu et les réactions physico-chimiques de ces éléments entre eux.

Contexte

Martres Tolosane est située à 60 km au sud de Toulouse en bord de Garonne, proche du site de La villa gallo-romaine de Chiragan et de la Fontaine de Saint Vidian.

Depuis bientôt 3 siècles des Faienciers sont installés à Martres, cité d'art et d'histoire. Martres-Tolosane est riche d'un patrimoine architectural, artisanal et culturel. Aujourd'hui, la « Cité artiste », cherche à se réinventer en s'ouvrant sur d'autres pratiques culturelles avec la récente installation de l'Association « Les amis du verbe », promue par Dick Annegarn et la construction d'Angonia, espace culturel et salle de spectacle.

Sur cette commune se trouve aussi la cimenterie Lafarge.

Le Canal de St Martory, la Garonne et l'autoroute A64, bordent aussi ce village paisible.

Les rapports dialectiques entre artisanat et industrie, tradition et modernité, trouvent, dans cette vallée de la Garonne et ce village en particulier, un terrain expérimental riche et exemplaire des territoires ruraux, entre adaptation au monde contemporain et sauvegarde de valeurs régionales et des traditions locales. La synthèse pourrait être alors l'innovation à partir de savoirs ancestraux ou la création de nouvelles formes et produits au service des savoirs faire traditionnels. Les artistes contemporain pourraient aussi soumettre de nouveaux paradigmes.

Un développement durable des territoires pourrait tenir au développement de nouvelles activités, de nouvelles formes, de nouvelles actions. L'art contemporain doit y trouver sa place puisqu'il ne cesse d'interroger le réel, de questionner le monde et d'inventer des formes.

Projet artistique

Il s'agira donc pour l'artiste d'interroger ce contexte touristique, historique, industriel, artisanal, géographique, culturel, humain, de s'en inspirer, de se l'approprier, d'aller à la rencontre du territoire. Le projet pourra être éventuellement participatif ou collaboratif.

L'artiste pourra associer des artisans d'art locaux et travailler en regard de la collection municipale de céramiques et d'objets de l'histoire locale, exposés au musée de la céramique et centre d'interprétation du patrimoine, pour un dialogue fécond. La faiencerie du Matet et ses milliers de moules, fermée il y a 14 ans, pourra aussi être une ressource possible ainsi que la ressourcerie Récobrada qui met à disposition son stock de vaisselle et autres objets en terre cuite. L'artiste devra avoir eu des expériences fortes autour de la pratique de la céramique, avoir expérimenté de multiples formes et techniques, disruptives ou non conventionnelle et proposer un projet généreux, axé sur la production.

Dans le cadre de cette résidence de production, l'artiste pourra en profiter pour produire de nombreuses pièces, expérimenter de nouvelles formes. Cette résidence sera aussi l'occasion d'une collaboration avec les élèves de la

section céramique du Lycée Martin Malvy et de son option arts plastiques. Le lycée mettra ses locaux et ses fours à disposition dans la mesure de l'organisation interne des cours et cuissons.

Il sera permis à l'artiste d'inviter un ou plusieurs autres artistes, avec l'accord de PAHLM, dont le travail pourrait être intégré aux expositions dans les différents lieux proposés.

Restitution

Pour prolonger cette résidence, il sera demandé à l'artiste d'exposer le travail réalisé dans plusieurs lieux du territoire : à la Maison de la faïence et du tourisme et au Musée archéologique du Donjon à l'occasion du Salon des Arts et du Feu. Puis l'ensemble des réalisations sera réexposé au Lycée Martin Malvy après le Salon. Une trace du travail de l'artiste devra rester sur le territoire.

La capacité à aller aux frontières des pratiques de la céramique ou pour les artistes plasticiens d'aller puiser dans la culture de l'artisanat sera indispensable.

Certains savoirs faire comme le four papier, le four bouteille, le transfert, le raku, ou tout autre technique parallèle, exhumée ou contemporaine et innovante seront appréciés.

Conditions matérielles

Atelier partagé et appartement entier et équipé mis à disposition par la Mairie de Martres.
Résidence effectuée en 2 temps : Du 9 au 21 septembre et du 7 octobre au 26 octobre 2024.

2500€ d'honoraires pour l'artiste, interventions et ateliers auprès des publics comprises.

Production prise en charge par PAHLM selon les besoins. Le travail avec les ressources, matériaux et matériels trouvés sur site serait apprécié.

4 Allers-retours domicile/résidence seront pris en charge à hauteur de 500 €

Les repas ne sont pas pris en charge.

Véhicule plus que souhaité.

Une présélection de 3 dossiers est effectuée par PAHLM sur **la cohérence entre le parcours artistique, le dossier présenté et le contexte ainsi que l'originalité et la générosité des intentions.**

La sélection finale sera effectuée par un jury citoyen composé des acteurs locaux impliqués dans le projet de résidence.

Adhésion à PAHLM d'un montant de 10€ indispensable pour candidater.

Dossier à envoyer au format PDF obligatoirement en un seul fichier avant le 15 juillet 2024 20h à contact.pahlm@gmail.com

L'intitulé du PDF doit mentionner le nom de l'artiste et le terme céramique/art contemporain

- Note d'intention
- CV
- Travaux récents réalisés commentés
- Textes biographiques
- Liens vers site, vidéos, photos, Facebook, Instagram, etc.
- SIRET artiste-auteur